

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2021

FOURRIERE AUTOMOBILE

DEPANNAGE DELVAUX

07 AVENUE DU MAS DE GARRIC

34140 MEZE

TEL : 04.67.24.60.71



SOMMAIRE

1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

1-1 IMPLANTATION	03
1-2 EFFECTIF	03
1-3 MOYENS TECHNIQUES	04/05/06
1-4 COMPETENCE TERRITORIALE	07
1-5 TARIFICATION	08

2- ANALYSE QUANTITATIVE ET FINANCIERE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020.

2-1 ANALYSE DES VOLUMES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE	09
2-2 ANALYSE DES VOLUMES PAR MOIS	09
2-3 ANALYSE DES VOLUMES REGLES PAR THAU AGGLO	10
2-4 ANALYSE DU STOCK AU 31/12/2020	10
2-5 ANALYSE DES COUTS ET RECETTES	11

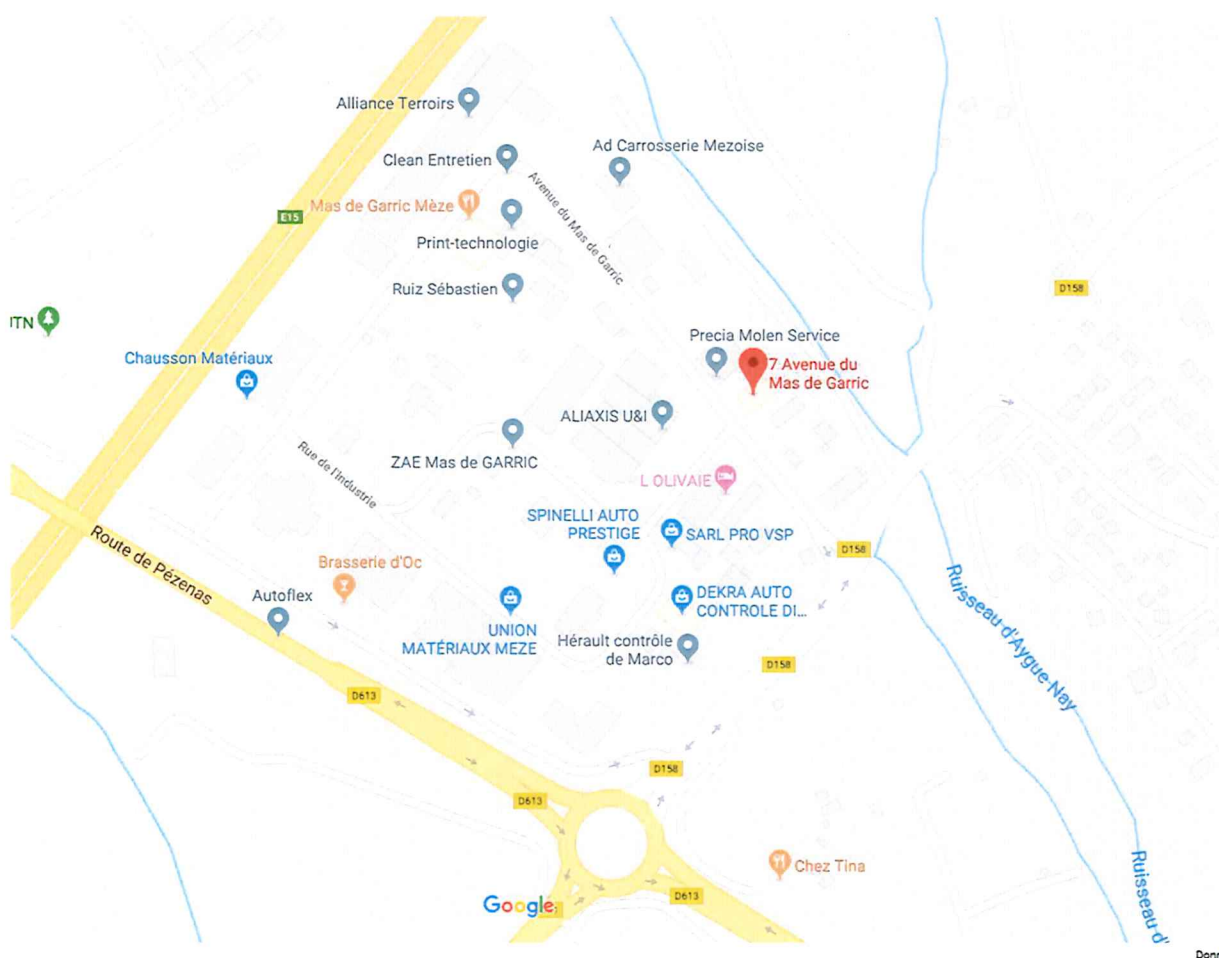
3- ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

3-1 ORGANISATION TERRITORIALE ET PRATIQUE	12
3-2 ELEMENTS PERMETTANT D'APPRECIER LE SERVICE	12/13

1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

1-1 Implantation

La délégation de la fourrière automobile se situe 7 ter avenue du Mas de GARRIC 34120 MEZE.



1-2 effectifs :

Le Personnel opérationnel compte 02 chauffeurs.

EN CAS DE BESOIN NOUS AVONS DU PERSONNEL EN REFORT

1-3 Moyens techniques

La flotte utilisée pour l'activité de fourrière automobile se compose des 03 véhicules suivants :

VOLVO FL DV-362-DH



IZSUZU D-MAX PANIER

EB-026-XY



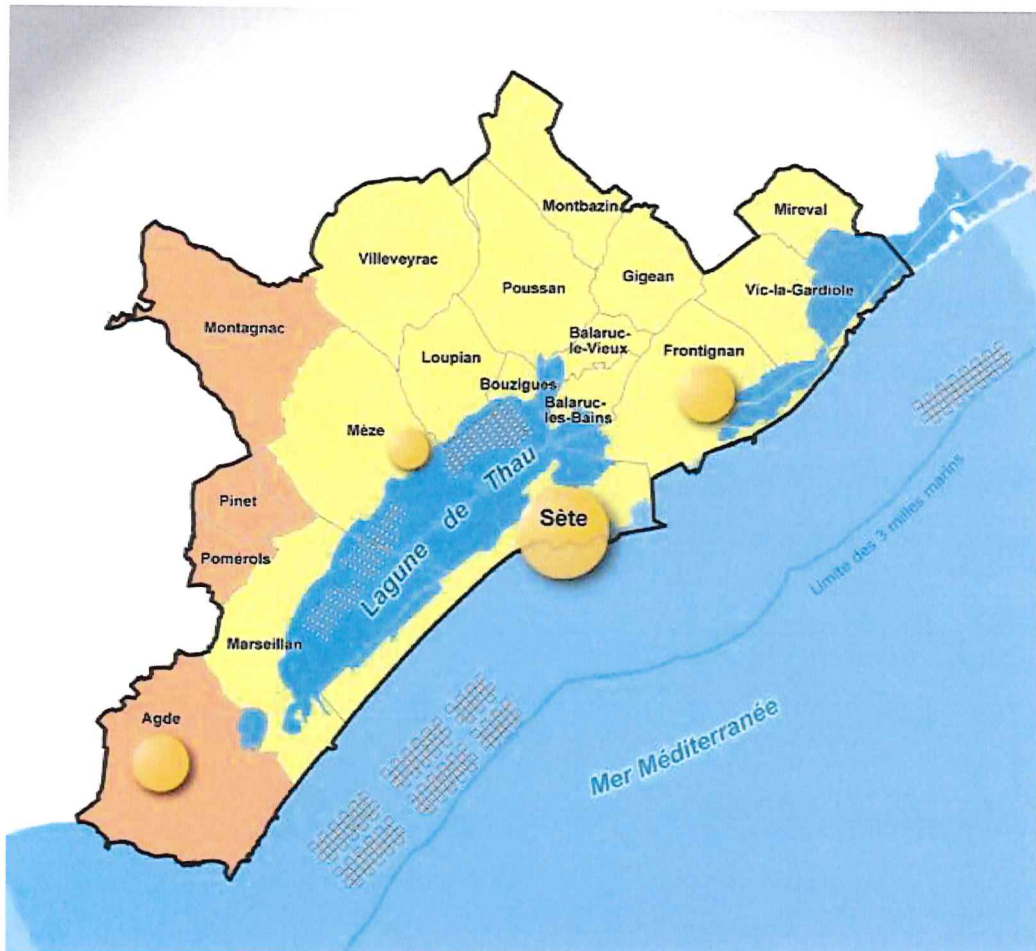
RENAULT MIDLUM

AA-958-YL



1-4 Compétence territoriale

La délégation du service public de la fourrière est au service de 06 communes regroupées par THAU AGGLO, (Meze, Montbazin, Villeveyrac , Loupian, Bouzigues et Poussan) :



1-5 Tarification

L'arrêté ministériel arrêté du 03 aout 2020 modifiant l'arrêté du 14 aout 2020 entrant en vigueur le 31 décembre 2019, fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles, détaillés comme suit :

FRAIS D'IMMOBILISATION MATERIELLE EN TTC

Véhicules poids lourds	7.60 euros
Voitures particulières	7.60 euros
Autres véhicules immatriculés	7.60 euros

FRAIS DE MISE EN FOURRIERE EN TTC

Véhicules poids Lourds (PTAC) >3.5 Tonnes	Opérations d'enlèvement	122.00 euros
	Opérations préalables	22,90 euros
Voitures Particulières	Opérations d'enlèvement	121.67 euros
	Opérations préalables	15,20 euros
Autres véhicules	Opération d'enlèvement	45.70 euros
	Opération préalables	7.60 euros

FRAIS DE GARDE JOURNALIER TTC

Véhicules poids lourds	9.20 euros
Voitures particulières	6.42 euros
Autres véhicules immatriculés	3.00 euros

FRAIS D'EXPERTISE EN TTC

Véhicule poids lourds	91.50 euros
Voitures particulières	61.00 euros
Autres véhicules immatriculés	30.50 euros

Rappel des rémunérations par THAU AGGLO

Les cas suivants donnent lieu à une facturation directe à THAU AGGLO par le délégataire :

- Le propriétaire identifié ne donne pas suite à la notification de mise en fourrière
- Le délégataire procède à l'enlèvement d'épaves

Les tarifs mis en place sont les suivants :

- 144 euros TTC par véhicules légers, utilitaire POIDS LOURDS DE + DE 3,5T (enlèvement, gardiennage et frais d'expertise)
- 91.20 euros TTC par moto, scooter (enlèvement, gardiennage et frais d'expertise)

2-ANALYSE QUANTITATIVE ET FINANCIERE DE LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021 :

2-1 Analyse des volumes par secteur géographique

VILLES	NBRE DE VEHICULES RESTITUES	NBRE DE VEHICULES DETRUIITS	NBRES DE VEHICULES REMIS AU DOMAINE	NBRE DE VEHICULES RESTANT	NBRES DE VEHICULES EXPERTISES	TOTAL
MEZE	177	24	0	5	28	206
VILLEVEYRAC	1	2	0	0	2	3
MONTBAZIN	1	2	0	0	2	3
LOUPIAN	12	2	0	0	3	14
BOUZIGUES	10	4	0	0	6	14
POUSSAN	5	7	0	1	8	13
TOTAL	206	41	0	6	49	253

2-2 Analyse des volumes par mois

2018 ENLEVEMENTS	OPERATIONS PREALABLES*	ENLEVEMENTS 02 ROUES	ENLEVEMENT VEHICULES	ENLEVEMENTS PL ET CARAVANE
JANVIER	0	0	12	0
FEVRIER	0	0	10	0
MARS	0	0	6	0
AVRIL	0	0	12	0
MAI	0	1	21	0
JUIN	0	0	21	0
JUILLET	0	0	53	0
AOUT	0	0	57	0
SEPTEMBRE	0	1	26	0
OCTOBRE	0	0	12	0
NOVEMBRE	0	0	10	0
DECEMBRE	0	0	11	0
TOTAL	0	2	251	0

*Ces véhicules sont restitués sur place à leur propriétaire, le véhicule de fourrière s'est déplacé, mais l'opération d'enlèvement n'a pas commencé. Ces opérations ne sont pas comptabilisées dans les enlèvements.

2-3 Analyse des volumes par mois faisant l'objet d'une facturation à Thau AGGLO :

2021	VEHICULES DETRUITS
JANVIER	2
FEVRIER	3
MARS	1
AVRIL	2
MAI	6
JUIN	6
JUILLET	5
AOUT	2
SEPTEMBRE	9
OCTOBRE	4
NOVEMBRE	1
DECEMBRE	1
TOTAL	42

2-4 Analyse du stock au 31/12/2021 par Secteur Géographique :

Secteur géographique	VEHICULES	UTILITAIRES	MOTOS	CARAVANES
MEZE	5	0	0	0
POUSSAN	0	0	0	0
BOUZIGUES	0	0	0	0
LOUPIAN	1	0	0	0
MONTBAZIN	0	0	0	0
VILLVEYRAC	0	0	0	0
TOTAL DU STOCK AU 31/12/2021	6	0	0	0

Au TOTAL : 06 véhicules sur parc au 31/12/2021

2-5 Analyse des coûts de fonctionnement et des recettes pour l'année 2021 :

LIBELLE DES FRAIS	Total HT	LIBELLE DES RECETTES	Total HT
Fonctionnement TECHNIQUE		Enlèvements + gardiennage + VL restitués	23700.24
		Enlèvements + gardiennage EPAVES + expertise (AGGLO)	4462.54
Frais d'expertise (61 x 22 ht)	1078.00	Ventes d'épaves	6970.00
Fonctionnement ADMINISTRATIF SUR L ENSEMBLE DES ACTIVITES DU SITE			
Location du Parc	24000.00	Variation de stock	
Location matériel photocopieur	2616.44	Produits divers gestion courante	0
Entretien immobilier	579.16		
Maintenance informative	1290.51		
Frais bancaires	606.11		
Frais bancaires commission CB	740.90		
Assurance	6014.02		
Publicité	945.00		
Frais TELEPHONIE	2541.72		
Fournitures administratives	490.15		
Achat de petit équipement	1070.45		
Cotisations professionnelles	850.00		
Frais De PERSONNELS + CHARGES			
Rémunération personnel	49982.24		
Cotisation URSAFF	19605.51		
Cotisation Prévoyance	10931.70		
Salaire administrateur gérance	0		
Crédit impôts compétitivité entr.	0		
Cotisation retraite salariés	8633.16		
Cotisations autres organismes	0		
Formation continue	456.00		
Taxe d'apprentissage	472.00		
Honoraire comptable	6534.00		
Charges FISCALES			
Taxe professionnelle	1595.00		
Frais d'actes et contentieux	0		
Dot .Amort.s/immo corporel	0		
Charges diverses gestion courante	0		
Pénalités et amendes	0		

3 ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

3-1 Organisation territoriale et pratique

Lieu de Restitution : 07 Ter avenue de MAS DE GARRIC 34120 MEZE

Heure d'ouverture du bureau : Du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 14h à 18h

Le Vendredi de 08 h à 12h et de 14h à 17h.

Affichage et signalétique : Panneau avec heures et jours d'ouverture

Procédure de Restitution en dehors des d'heures d'ouvertures :

Les autorités compétentes appellent sur le numéro de téléphone d'astreinte. Les chauffeurs d'astreintes procèdent alors à la restitution du véhicule.

3-2 Eléments permettant d'apprécier la qualité du service rendu.

Restitution des véhicules auprès du public

Les usagers doivent être munis :

De la main levée délivrée par l'autorité compétente,

Soit de la carte bleue ou de l'espèce, pour régler les frais de mise en fourrière, du gardiennage et des frais d'expertise, si l'expertise a été faite.

Durant les heures d'ouverture du bureau, l'utilisateur se présente spontanément.

Pour les restitutions H24, l'utilisateur appelle sur le numéro d'astreinte et les chauffeurs d'astreinte qui sont sur place font la restitution. Les véhicules qui sont restitués H24 sont ceux qui sont mis en fourrière dans les dernières 24 heures.

Conformément au cahier des charges, l'enlèvement est réalisé dans les 30 minutes suivant l'appel de l'autorité compétente.

- Documents administratifs :

Le secrétariat conserve la totalité des CERFA de destruction et les tiens à disposition de THAU AGGLO, sur demande. **Modalités et facilités de règlement** : carte bancaire ou espèces. Affichage conforme mis en place.

Moyens de communication

Accueil Physique : permanence tous les jours, matin et après-midi

Téléphone : ligne fixe à la disposition du public et des autorités compétentes exclusivement

Adresse mail et fax : à la disposition de THAU AGGLO, experts automobiles et aux autorités compétentes.

- Notre site à des caméras de vidéos surveillance qui couvrent l'extérieur et l'intérieur, qui enregistrent et qui peuvent être visionnées à distance, d'un gardien qui vit sur place 7/7 et 24/24 et les chauffeurs d'astreintes pour le dépannage dorment sur place la nuit et le week-end.

